

***Vous êtes intéressé par...***

## **PROPOSER DES CAFÉS CITOYENS**

### **Description**

Un café citoyen, c'est un moment de débat et de réflexion collective, où on se sent libre d'exposer de ses opinions mais également à écouter « ouvertement » les idées des autres. Un débat convivial est mis en place durant ou après les heures de cours. Les élèves réfléchissent et expriment leur avis sur diverses thématiques liées à la citoyenneté mondiale et solidaire sur la base de phrases proposées. Il peut même s'agir d'un cycle.

### **Proposition de déroulement**

#### **1. Présentation du projet**

**S'il s'agit d'une amorce par rapport à un projet plus large**, l'enseignant annonce aux élèves concernés le thème mais en restant vague afin de piquer leur intérêt. Si l'activité a lieu en dehors des heures de cours, il prévoit également un temps de recrutement où il explique en quoi consiste le projet et pourquoi il est important d'y participer.

**S'il s'agit d'une fixation des acquis**, l'enseignant parle du projet final de mise en place de cafés-débats tout au long du projet plus large.

#### **2. Café citoyen**

Les élèves et les membres de l'établissement qui le souhaitent se réunissent dans un endroit où ils sont à l'aise, à l'heure et la date décidées par l'animateur (pendant ou hors des heures de cours) pour débattre autour d'un café ou d'un rafraîchissement sur le sujet choisi.

Pour guider le débat des élèves, l'enseignant peut formuler une ou plusieurs questions. Cela permet de garder une structure et un fil conducteur du débat. Certaines questions peuvent porter sur leurs connaissances, d'autres sur leurs opinions et sur les pistes de solutions.

**En conclusion**, lorsque tout le monde a pu donner son avis sur les sujets débattus, l'animateur annonce le sujet du prochain café-citoyen, invite les membres et recrute d'autres personnes pour y participer. Les élèves peuvent également choisir les thèmes qui seront abordés avec les élèves afin qu'ils soient acteurs de ce débat.

### **Remarque**

Cette activité peut être prise en charge par un professeur ou membre de l'établissement scolaire afin de jouer le rôle de médiateur et de laisser les élèves débattre librement autour du sujet.

### Besoin d'un conseil ou de plus amples informations ?

N'hésitez pas à nous contacter et nous ferons de notre mieux pour répondre à vos attentes.

#### **Contacts :**

- *Commission Justice & Paix*, [geraldine.duquenne@justicepaix.be](mailto:geraldine.duquenne@justicepaix.be) ou +32 (0) 2 896 95 00
- *Iles de Paix asbl*, [education@ilesdepaix.org](mailto:education@ilesdepaix.org) ou +32 (0) 85 82 33 71



Avec le soutien de

**Belgique**

partenaire du développement